

Rapport

Campagne de fouille
1963

Complexe industriel proto-historique Vénète

lieu-dit : Moustérian

commune de Séné (Morbihan)

J. Lejards

Vannes - 1963

Conditions d'utilisation des documents

Les rapports d'opération archéologique (diagnostic, fouille, document final de synthèse, sondage, sauvetage...) sont des documents administratifs communicables au public, en application de la loi n° 78-753 du 17 juillet 1978 modifiée et portant diverses mesures d'amélioration des relations entre l'administration et le public. L'accès à ces documents administratifs s'exerce auprès des administrations qui les ont élaborés ou qui les détiennent, au choix du demandeur et dans la limite de leurs conditions d'accueil. La mise en ligne des rapports **par le SRA Bretagne** a pour objectif de faciliter cette consultation.

La consultation et l'utilisation de ces rapports s'effectuent dans le respect des dispositions du code de la propriété intellectuelle relatives aux droits des auteurs. Notamment en application de l'article L.122-5 du code de la propriété intellectuelle, cela implique que :

- 1) les prises de notes et les copies ou autres formes de reproduction sont autorisées dans la mesure où elles sont strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective;
- 2) toute reproduction du texte, accompagnée ou non de photographies, cartes ou schémas, n'est possible que dans le cadre de courtes citations qui doivent être justifiées, par exemple par le caractère scientifique de l'œuvre à laquelle elles sont incorporées, et sous réserve de l'indication claire du nom de l'auteur et de la source (références exactes et complètes de l'auteur, de son organisme d'appartenance et du rapport);
- 3) la représentation ou la reproduction d'extraits est possible à des fins exclusives d'illustration dans le cadre de l'enseignement et de la recherche, dès lors que le public auquel elle est destinée est majoritairement composé d'élèves, d'étudiants, d'enseignants ou de chercheurs directement concernés, et que son utilisation ne donne lieu à aucune exploitation commerciale.

Le non-respect de ces règles constitue le délit de contrefaçon prévu et sanctionné par les articles L.335-2, L.335-3 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

Renseignement :

DRAC Bretagne : <http://www.culture.gouv.fr/Regions/Drac-Bretagne>

Service Régional de l'Archéologie - Centre de documentation archéologique

Campus universitaire de Beaulieu - Avenue Charles Foulon - 35700 Rennes

J. J. Lijars
31 rue Reichel
Vannes

Complexe industriel proto-historique Vénète

Connu depuis de très nombreuses années sous le nom de "four galle-romain à augets de Meustérian", ce complexe industriel proto-historique est situé dans la commune de Séné (Morbihan), au lieu-dit Meustérian. Ses coordonnées géographiques sont, sur la carte d'état major au 1/50 000^e, feuille Vannes nouveau carroyage européen: N-S 52,72-52,73. E-W 5,19-5,20. Sur le plan cadastral de Séné, il s'étend approximativement sur les parcelles 530, 531, 534 & 535 de la section G. La majeure partie de ce complexe se situe sur la parcelle 531, appartenant à Mr. Le Breton, commerçant à Vannes, qui a bien voulu nous autoriser à pratiquer des fouilles sur son terrain; qu'il en soit ici vivement remercié.

Les installations de ce complexe consistent en fours en fosses de trois types différents, s'étendant sur un peu plus de vingt mètres de long, au bord d'une petite falaise de trois mètres de haut environ, dont le pied aujourd'hui n'est que très rarement atteint par de très fortes marées. La direction générale de la falaise est N-N.W, S-S.E. Une vaste enceinte rectangulaire fait immédiatement suite à la zone des fours.

Description des fosses vues en coupe

Les éboulements de la falaise ont mis à jour cinq fosses appartenant aux trois types; elles sont creusées dans un terrain détritique, constitué de gneiss à divers stades de décomposition, allant même jusqu'à la formation d'argiles jaunes et vertes; au dessus se trouve une couverture de terre végétale acide, pleine de racines d'ajoncs, mesurant une trentaine de centimètres d'épaisseur en moyenne.

Les fosses extrêmes, n° 1 & 5, sont du même type: elles sont de section triangulaire; leur profondeur est de 1m25 environ; l'écartement des faces latérales est de 1m40 à la partie supérieure. Le terrain a été très

remanié par des glissements importants au niveau de la fosse n°1 (la première vers le N-N.W), rendant quasi impossible l'étude de cette fosse, l'étude de ce premier type sera fait uniquement sur la fosse n°5, en notant au passage les quelques différences entre ces deux fours.

Une couche d'argile mal cuite se trouve à l'extérieur de l'appareil proprement dit, qui est constitué de briques de section carrée, de 5 cms de côté, mesurant environ 20 cms de long, et de briques plates de 5 cms d'épaisseur, sur 20 de long et 10 de large. Ces deux types de briques se trouvent à la partie inférieure du four; certaines font saillie à l'intérieur. A la partie supérieure, l'appareil est beaucoup plus soigné; il est constitué de plaquettes ^a trapézoïdales de 2 cms d'épaisseur, 20 à 25 cms de longueur et de 6cms de petite base et 8 cms de grande base, celle-ci étant vers le haut. De place en place des briquettes de section carrée de 2,5cm de côté et de 13 cms de long, sont prises dans l'appareil, entre des plaquettes ^a trapézoïdales, et font saillie vers l'intérieur du four, sur une longueur de 8 cms environ. Sur ces sortes de cerceaux reposent des briques plates grossièrement rectangulaires, à un côté légèrement arrondi, mesurant 24 X 14 cms et d'une épaisseur de 2 cms. Ces arrangements limitent dans le four des étages au nombre de six. Le matériel recueilli dans le four n'est pas homogène de bas en haut: l'étage le plus inférieur n'a livré que des tertillons; les deux étages sus-jacents, des tertillons et des augets; le quatrième, des augets à fond semi-circulaire et des cornets, enfin les deux derniers étages des tessons de vases en poterie brune ou noire, qui seront étudiés plus loin. Couronnant le tout, des éléments de couverture constitués par des briques cintrées, bord convexe vers l'extérieur, intimement soudé à de l'argile mal cuite, le bord convexe intérieur présentant une ou deux gorges semi-circulaires, dans les-quelles semblent pouvoir s'engager des plaques de micachistes plus ou moins rougies par le feu,

Veir même complètement brulées, et lutées par des fragments de terre cuite présentant un vague profil de cornière ou de fer ent.

La deuxième fosse, toujours en partant du N-N.W., est une fosse en forme d'auge, de section trapézoïdale, mesurant 1m80 de large et 0m80 de profondeur. Elle ne semble pas divisée en différents étages. Elle est remplie d'un magma informe de briques brisées et de morceaux d'argile grise ayant subi un début de cuisson. Les éléments de fermeture sont identiques à ceux précédemment décrits. Il a été trouvé dans cette fosse quatre cylindres de terre cuite de 6 cms de long et de 2,5 cms de diamètre, grossièrement façonnés à la main, évasés en trompette à une de leurs extrémités, analogues à des objets identiques trouvés à Préfailles, à Marsal et aux Red-Hills.

Enfin, les 3° & 4° fosses, dont il ne persiste qu'une infime partie, ont leurs ^(parois)quasi verticales. Là encore, le système de ^{la} couverture semble identique à celui des fosses précédentes. Les dimensions de ces deux fosses sont nettement plus modestes; leur largeur est d'environ 1m et leur profondeur ne dépasse pas 0m40 et 0m50; elles font partie du troisième type de même que les fosses découvertes en attaquant le dessus de la falaise.

Description des fouilles effectuées sur le dessus de la falaise

Une tranchée de 1m50 de largeur a été creusée parallèlement au bord de la falaise, en commençant à 1m30 en du fond de la fosse n°5, et en la poursuivant sur 4m, c'est à dire jusqu'au niveau de la fosse n°4.

Cette tranchée a permis de découvrir trois structures circulaires de 0m80 de diamètre, recouvertes de 0m25 à 0m30 de terre végétale, véritablement farcie de racines d'ajoncs. Ces structures sont espacées les unes des autres de 0m40 à 0m50 environ; elles sont disposées légèrement en quinconce l'une par rapport à l'autre. Elles sont constituées de murets de schistes brulés et de grosses briques posées sur champ. Un système de cou

-verture semblable à celui déjà décrit, quoique plus grossier, existait sur les deux premières structures découvertes, la troisième structure, vers l'extrémité terminale de la tranchée, était recouverte simplement d'une grosse plaque de micaschiste rougie par le feu, mesurant 0m70 X 0m50, qui reposait d'un côté sur deux blocs de micaschistes et deux briques, et de l'autre sur trois pierres disposées en arc de cercle, à 0m40 de l'autre supert, laissant en arrière un espace libre de 20 à 30 centimètres.

Le matériel recueilli dans cette dernière structure consiste uniquement en fragments d'augets et tertillens, ainsi qu'en une notable quantité de charbons, qui ont été recueillis pour une datation ultérieure par le C 14. Les deux autres structures ont donné une grande quantité de tessons noirs ou brun-rouges, avec d'assez nombreux bords et quers fonds. Profonds de 0m40. Ces trois structures ont un sol de brique filée, reposant sur de l'argile crue. Enfin faisant immédiatement suite à la zone des fosses, dans le S-S.E.,

une vaste enceinte, rectangulaire, de 20 mètres de long sur 7,5 à 8 mètres de large, est limitée par un talus de 1 m30 d'épaisseur, et de 0m20 à 0m40 de hauteur, fait de pierres sèches grossièrement assemblées, revêtant parfois un aspect mégalithique. Le talus n'existe pas du côté du bord de la falaise; les talus latéraux s'arrêtent à plus de 2 ms de ce même bord, donc cette enceinte était bien limitée par 3 côtés seulement.

Description du matériel recueilli

Je ne reviendrai pas sur la description des différents éléments de briquetage; les dessins sont suffisamment explicites en eux-mêmes. Je mettrai simplement l'accent sur la très mauvaise qualité de ce matériau, cuit de manière très irrégulière, à dégraissant grossier, voir même très grossier, sableux et surtout quartzique (un grain de quartz montre dans une brique à cannelures une surface de 23 millimètres sur 14!).

Les augets sont classiques, en troncs de prismes, d'une capacité de 275 millilitres, (soit la valeur d'une HEMINE, mesure de capacité des matières

solides pulvérulentes dans l'antiquité méditerranéenne). Aucun n'est intacte; ils sont tous pulvérisés, broyés par la pression du sel; un seul a pu être partiellement reconstitué. A côté de ces augets classiques, on trouve des augets semblant plus allongés, moins profonds, à fond semi-circulaire, et des cornets en poterie nettement plus grossière.

Les tertillens sont en nombre considérable et de toutes dimensions.

La poterie est de trois qualités différentes: Une poterie d'usage grossière, à dégraissant très grossier, sableux, de couleur brune, à engobe intérieur noir; --Une bonne poterie d'usage, de couleur brun rouge, à dégraissant sableux fin, non lustrée, bien cuite; --Enfin, une poterie que je qualifierai de commerciale, en terre brune assez mal cuite, à dégraissant mica-cé assez fin, recouverte d'un engobe noir lustré intérieur et extérieur, et assez souvent décorée de dessins à la roulette ou de lignes géométriques; le décor toujours fait à cru. Aucune de ces poteries ne présente de trace indiscutable de travail au tour, mais souvent des traces de moulage et même de modelage à la main; tout au plus peut-on admettre l'utilisation d'une tournette ou d'un plateau tournant pour le décor et l'application de l'engobe sur certaines poteries.

Inventaire des différentes poteries

En poterie brune grossière 3 tessons de col et 4 de fond, sans caractère spécial; les bords sont analogues à ceux que nous verrons lors de l'étude de la poterie "commerciale"; les fonds sont plats. Deux fragments plus importants sont représentés (fig: n° 1 & 2).

En poterie brune, mais un petit peu moins grossière, deux grands morceaux d'un même vase, qui ont permis de le reconstituer: il s'agit d'une sorte de cuvette à fond plat, de 19 cms de diamètre à la base et de 25 à l'ouverture; la hauteur est de 8 cms. (fig n° 3)

6

En poterie rouge Plusieurs tessons sans caractère, un tesson représentant la totalité d'un fond plat de 11 cms de diamètre, (fig. n°), et plusieurs tessons ayant permis la reconstitution des vases n° & ; le premier est un petit bol de 14,5 cms de diamètre à l'ouverture, de 7 cms au fond et de 8 cms de hauteur; le deuxième est une sorte d'urne de 13 cms de hauteur, d'ouverture de 14 cms et d'un diamètre de base de 7 cms. A signaler la décoration par festonnage au doigt du bord du bol.

En poterie "commerciale" Outre une bonne centaine de petits tessons sans aucun caractère, on a pu recueillir dans toutes les structures explorées 16 tessons de col et 4 tessons de fond (fig. 7 à 18); parmi les tessons de col deux qui appartiennent à un même vase sont décorés à la roulette, et un présente des traces nettes de modelage digital (n°19 & 20).

Il a été possible de reconstituer au moins partiellement six vases (fig. 21 à 25), dont un (n°25) à plus de la moitié. Ce vase est très élégant de forme et ses proportions sont très harmonieuses; son décor à la roulette et sa peinture noire à la plumbagine sont du plus bel effet. Il évoque un décor itاليote ou hellénistique, bien qu'étant de fabrication locale.

La poterie n°24 est une sorte de jatte basse (8,5 cms de hauteur une ouverture de 20 cms), dont la raideur des bords contraste avec les autres poteries et n'est pas sans rappeler les vases dits "beckers". Cette poterie a été façonnée par moulage; les traces de tiges végétales ont été utilisées dans un but ornemental.

Les autres poteries n'offrent rien de remarquable; ce sont des sortes de jattes plus que des urnes, assez globuleuses et toujours de faible hauteur. La plus part ne sont pas décorées, ou tout juste d'un léger filet au col.

Conclusions

J'ai qualifié cet ensemble de complexe industriel, sans préciser autrement la nature de l'industrie. Bernard Hédine avait baptisé un ensemble un peu analogue, qu'il avait découvert à Lien-sur-Mer, de "Complexe industriel d'extraction de sel marin préhistorique". Classiquement les stations à augets sont liées à l'industrie du sel. J'ai des augets, donc je dois me trouver en présence d'une installation destinée à la production de cette denrée si éminemment commerciale pour tous les peuples de la mer.

Mais en fait, je n'ai pas l'impression que les augets aient été utilisés immédiatement sur place par les sauniers. Je pense qu'une forte installation de fours de potier fabriquait à cet endroit augets, cornets tortillens et éléments divers de briquetages destinés à des utilisateurs du voisinage pour extraire le sel marin. Cette véritable usine devait également produire les différentes poteries récoltées, et le grand enclos rectangulaire voisin pouvait très bien être une sorte d'entrepôt des produits finis.

À quelle époque peut remonter une telle installation? L'opinion courante en fait une installation galle-romaine. Or: -il n'y a pas trace de briques de module galle-romain, ni de tégulae; -il n'y a pas non plus de trace nette d'utilisation d'un tour pour faire toutes ces poteries.

Certaines formes de vases sont communes depuis la fin du bronze, toutes les autres se rencontrent couramment à toutes les périodes de la Tène.

Je pense que compte tenu de l'absence de produits indiscutablement galle-romains, on peut dater cette installation de la Tène III, sans doute du dernier siècle de l'indépendance Vénète. Qui sait même si ce n'est pas la Guerre des Gaules et la victoire brutale de César qui aurait mis un terme soudain à l'exploitation de ce complexe, car je vois mal un potier quitter ses fours sans même dépoter sa dernière cuisson.

Lorsque nous serons en possession de la datation par le radio-carbone, nous serons certains de la date exacte où ce complexe était en activité, et nous pourrions peut-être deviner pour quelles raisons l'artisan potier a si soudainement abandonné ses installations.

D'autres recherches seraient encore à faire sur cette station; il serait bien notamment de faire des sondages dans l'enceinte rectangulaire; il serait intéressant de rechercher jusqu'à quelle distance du bord de la falaise s'étend la zone des fours. Mais la nature du terrain dépasse nettement nos possibilités actuelles de travail: il faudrait en effet défricher plus de 400 mètres carrés de lande, sur une épaisseur moyenne de 30 centimètres, et cette lande est littéralement truffée de racines d'ajoncs et de genets qui forment palissades jusqu'à un niveau plus profond que la couche archéologique. Je ne veux pas terminer sans remercier ceux qui m'ont aidés dans cette prospection limitée de ce site: Mr. Y. Rolland, conservateur du musée de la Société Polymathique du Morbihan, et MMrr. M. Bridon et A. Le Hay tous deux étudiants à Vannes.



Bibliographie

Commandant BAUIRE Bulletin Soc. Polym. Morbihan 1943-49

Y. COPPEWS 34° " " " " 1952 53- 56

Annales de Bretagne 1953 & 1954

B. EDEINE Bulletin Soc. Préhistorique de France 1962

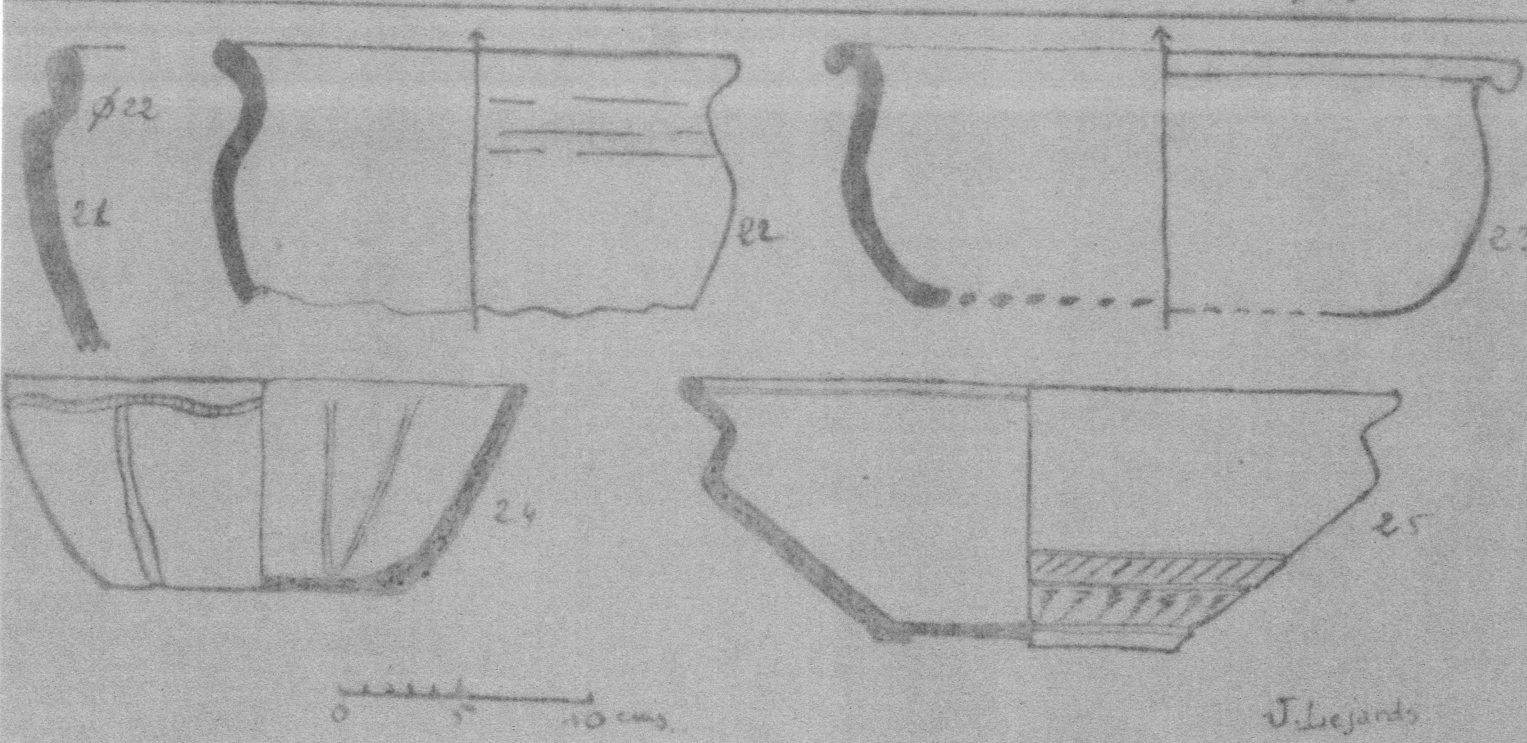
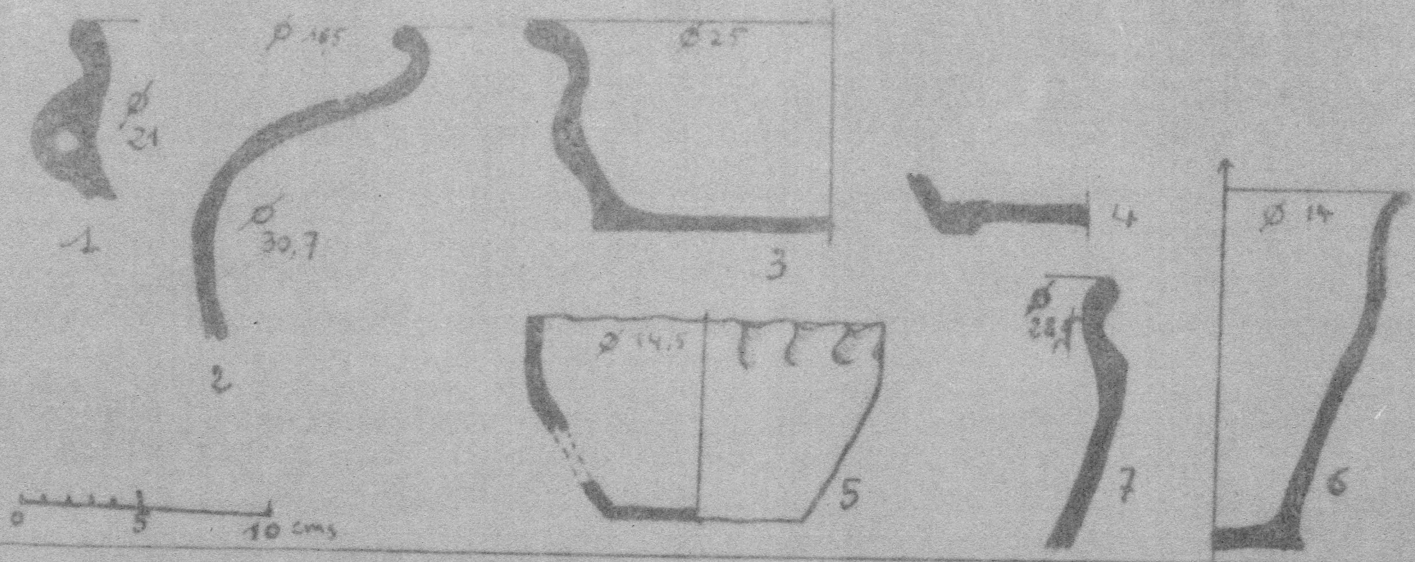
Dr. Fremels Bulletin Soc. Polym. Morbihan 1953

Dr. Lejards " " " " 1962

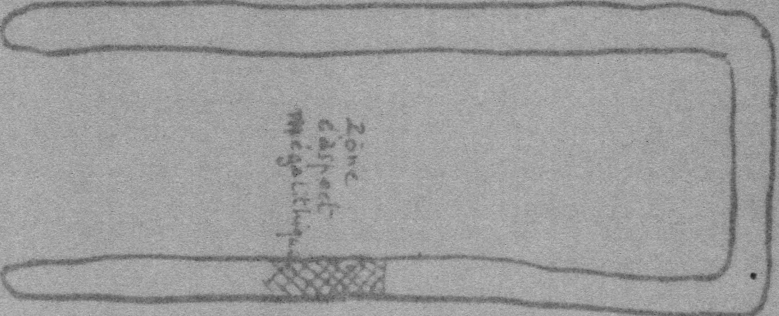
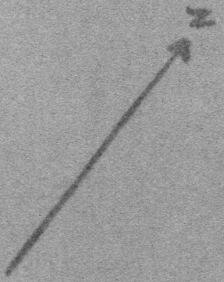
Quilgars " " " " 1902

Y. Rollande La préhistoire du Morbihan (Vannes 1961)

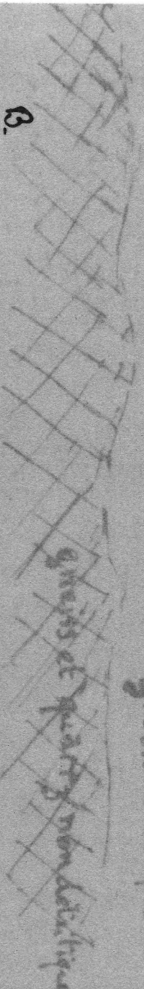
Dr. Tessier Bulletin Soc. Préhistorique de France 1960



1



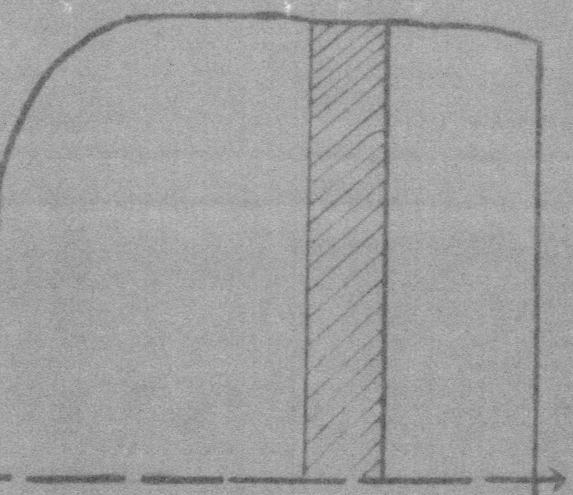
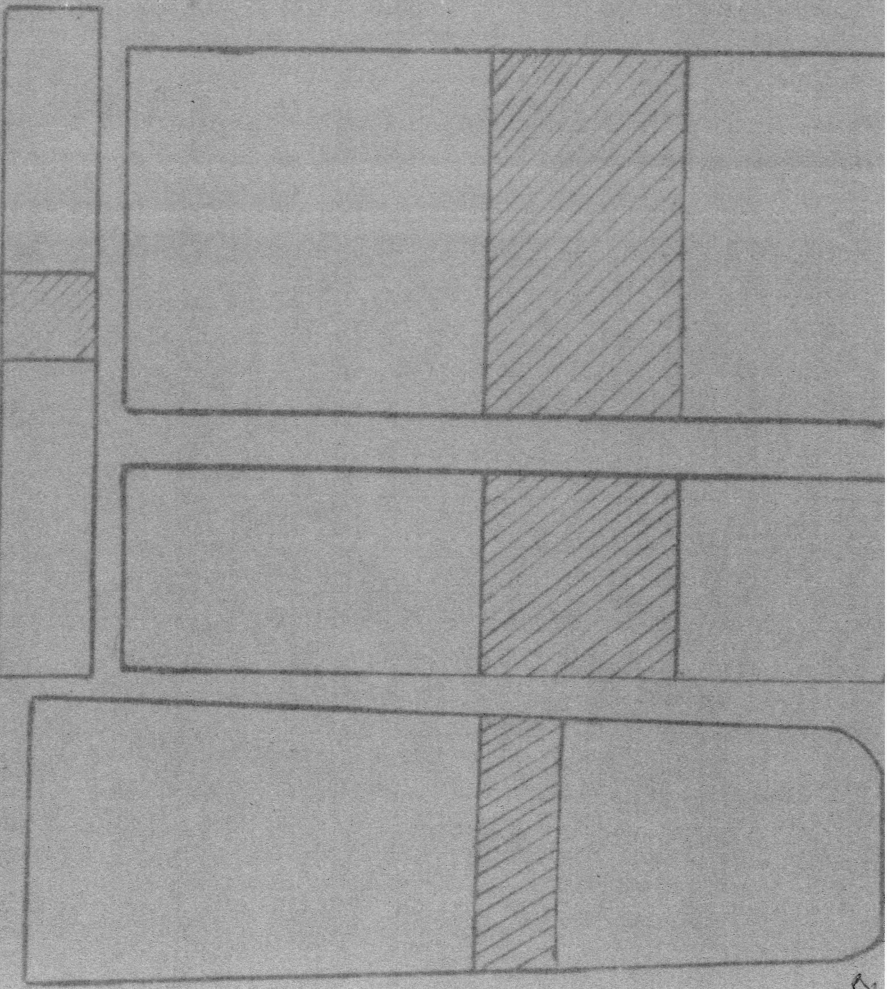
Echelle $\frac{1}{200}$



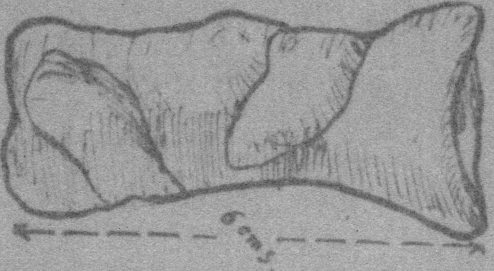
gneiss décoloré

B.

2



Les briques sont représentées en H. gravure



6cm

Légendes des illustrations

Planche I A) plan schématique
 B) élévation du front de la falaise

Planche II principaux éléments de briquetage

Planche III différents types de poteries reconstituées et tessons

-:-